

DEP	INSEE	ANNEE	N°
60	500	2024	65

COMMUNE

EXTRAIT DU REGISTRE

LE PLESSIS BELLEVILLE
8, Place de l'Eglise
60330 LE PLESSIS BELLEVILLE

DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 24 Octobre 2024

Nombre de membres
En exercice : 22
Présents : 10
Votants : 17

Le 24 Octobre 2024
le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni
au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses
séances sous la présidence de M. SMAGUINE Dominique.
Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la 1^{ère} convocation

Date de convocation :

17 Octobre 2024

Date d'affichage :

17 Octobre 2024

Le quorum n'ayant pas été atteint le 17 Octobre 2024, le Conseil s'est réuni le 24 Octobre 2024

PRESENTS : SMAGUINE Dominique, DUVILLIER Benoît Dominique, WILLET Catherine, ADOUENI Léon, GAILLET Gérard, BOUHOURS LOUEDEC Klervi, ALEXANDRE Valérie, BOULE Annie, TONIAL Sylvie, MASSAU Fatima,

ABSENTS EXCUSES :

Madame SAUVAT Sandrine qui a donné pouvoir à Madame BOUHOURS LOUEDEC Klervi
Monsieur TRABELSI Daniel qui a donné pouvoir à Madame BOULE Annie
Madame THIMOTHE Kitty qui a donné pouvoir à Monsieur ADOUENI Léon
Monsieur MARTIN Philippe qui a donné pouvoir à Madame ALEXANDRE Valérie
Monsieur ROBERT Bruno qui a donné pouvoir à Monsieur GAILLET Gérard
Madame ESPOSITO Laetitia qui a donné pouvoir à Madame TONIAL Sylvie
Madame POUSSON Fanny qui a donné pouvoir à Madame WILLET Catherine
Monsieur GOMIS Pierre
Madame ZITO Josette
Madame LHOMME Louise
Monsieur BOSCHARD Frédéric
Monsieur LUKUNGA Joseph

Secrétaire de séance : Madame MASSAU Fatima

Objet : Eclairage Public | EP | SOUTER | Avenue Georges Bataille, Rue Victor Schoelcher, Rue du Poirier Lucas

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE, ADOPTE A L'UNANIMITE LE PROJET DE DELIBERATION SUIVANT :

Accusé de réception en préfecture
060-216004945-20241024-2024-65-DE
Date de réception préfecture : 15/11/2024

- Vu l'article L.5212-26 du CGCT ;
- Vu les statuts du SE60 en vigueur ;
- Vu le barème des aides du SE60 en vigueur ;

Accepte la proposition financière du Syndicat d'Energie de l'Oise de procéder aux travaux de : **Eclairage Public | EP | SOUTER | Avenue Georges Bataille, Rue Victor Schoelcher, Rue du Poirier Lucas**

Acte que l'exécution des travaux dépendra du calendrier de priorisation des travaux examiné par le SE60 en commission d'attribution, en fonction des crédits budgétaires disponibles, de l'impact environnemental et économique, de la concertation et de la coordination avec les différents partenaires et des délais relatifs à la commande de matériel. Une notification sera envoyée à la commune pour l'informer de la programmation de ce dossier.

En cas de demandes multiples de réalisation de travaux, la commune s'engage à fournir ses priorisations au SE60.

- **Demande** au SE 60 de programmer et de réaliser ces travaux et prend acte que les travaux se réaliseront suivant le calendrier d'instruction de l'appel à projets en cours et la priorisation établi par le SE60.
- **Ne demande pas** au SE60 de solliciter l'aide financière du Conseil Départemental de l'Oise.
- **Acte** que le montant total des travaux pourra être réévalué en fonction du taux d'actualisation en vigueur à la date de réalisation des travaux.
- **Autorise** le versement d'un fonds de concours au SE60.
- **Prend Acte** que les travaux ne pourront être réalisés qu'après versement d'une participation à hauteur de 50%
- **Prend Acte** du versement du solde après achèvement des travaux.
- **Inscrit** au Budget communal de l'année **2024**, les sommes qui seront dues au SE 60 selon le plan de financement prévisionnel joint :
 - Les dépenses afférentes aux travaux **39 408,62 €** (montant prévisionnel du fonds de concours sans frais de gestion et avec subvention)
 - Les dépenses relatives aux frais de gestion **4 300,18 €**

Fait et délibéré, le 24 Octobre 2024

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Dominique SMAGUINE



Accusé de réception en préfecture
060-216004945-20241024-2024-65-DE
Date de réception préfecture : 15/11/2024



PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

En date du 13/08/2024 - Validité de 3 mois

Commune : LE PLESSIS-BELLEVILLE
Localisation : Eclairage Public | EP | SOUTER | Avenue Georges Baraille, Rue Victor Schoelcher, Rue du Poirier Lucas
Dossier n° : 2024-0220-T

Nature des travaux	Montant Entreprise (actu HT 1.120)	Coût HT des travaux Après Actu	Montant TVA	Montant des frais de gestion 8%	Montant TTC	Montant Subventionnable	Financement		
							EP 25%	Participation LE PLESSIS- BELLEVILLE Avec aide	LE PLESSIS- BELLEVILLE Sans aide
Eclairage Public	53 752,31 €	53 752,31 €	10 750,46 €	4 300,18 €	68 802,95 €	58 052,49 €	14 513,12 €	43 708,80 €	58 221,92 €
TOTAL	53 752,31 €	53 752,31 €	10 750,46 €	4 300,18 €	68 802,95 €	58 052,49 €	14 513,12 €	43 708,80 €	58 221,92 €

Le Directeur Général des Services du SE60

Sabine BLANCHARD

Accusé de réception en préfecture
060-216004945-20241024-2024-65-DE
Date de réception préfecture : 15/11/2024

Accusé de réception en préfecture
060-216004945-20241024-2024-65-DE
Date de réception préfecture : 15/11/2024